

Les résidents croisent le fer avec le maire.

Il y a trois mois, les habitants de Bouloc, un village du Tarn-et-Garonne, ont appris qu'il y avait un projet de carrière de calcaire de 53 ha entre le village et des hameaux proches. Amenés par Daniel Bonnemaïson et sa femme, propriétaires à Bouloc, les résidents ont constitué une association pour combattre le projet, redoutant son impact sur l'environnement et la stabilité de leurs constructions. 80% des habitants de la commune ont signé la pétition contre la carrière.

La grosse compagnie derrière ce plan est la SAS Rup. Si le projet voyait le jour, elle se trouverait en concurrence directe avec OSAGRA, la carrière de Belvèze, le village d'à côté. OSAGRA a la possibilité de subvenir aux besoins de la région pour au moins 20 ans¹.

Lors d'une réunion ouverte, le propriétaire de la SAS Rup, Jean-Philippe Rup, a affirmé qu'il possédait déjà le site en question. Ceci a été remis en question par un groupe d'agriculteurs qui avait effectué une enquête auprès de la SAFER, l'organisme qui donne aux agriculteurs un droit de préemption sur les terres agricoles. La SAFER les avait informés que la vente avait été annulée.

En réponse aux questions, Monsieur Rup a dit : « Je sais qu'il y'en a qui cherchent à me barrer la route. Mais les terres sont à moi et vous n'y pouvez rien ! »

Interrogé sur l'effet destructeur que sa carrière aurait sur l'environnement et la qualité de vie, il n'a pas du tout rassuré la population locale.

A la suite de la réunion, le conseil municipal a procédé à un vote à bulletin secret.

Huit membres du conseil ont voté contre, deux se sont abstenus et un a voté pour le projet.

Lors d'une discussion organisée par la Communauté de Communes, Monsieur Gervais, maire de Bouloc, a déclaré qu'il était en faveur de la carrière. Il a dit qu'il était heureux parce que cela provoquerait le départ des étrangers et des Parisiens, entraînant une baisse du prix de la propriété qui permettrait aux locaux de se payer les maisons.

Un résident de Bouloc qui a souhaité garder l'anonymat a déclaré : « le maire est très impopulaire. Il était au courant du projet depuis un an et n'en a parlé à personne, pas même au conseil municipal. Il a dit qu'il ne pensait pas que ça déboucherait. »

D'après un article original de Sue Barber paru dans French News de décembre 2007.

Site internet : « www.french-news.com »

Contact : M. Bonnemaïson « daniel.bonnemaïson@free.fr » ou sur le site internet « www.bouloc82-environnement.fr »

¹ Note du traducteur : OSAGRA a obtenu une autorisation d'exploitation pour 20 ans. Cette autorisation est renouvelable. En fait, OSAGRA dispose d'au moins un siècle de réserve de calcaire au rythme d'exploitation actuel. La production journalière d'environ 1000T pourrait être doublée, voire même triplée en cas de besoin. Ce type de demande n'est du reste envisagé dans aucun plan d'aménagement connu.